

**CA-2008-0391**

***Règlement de l'agglomération sur la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils dans les rues et les routes du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération, R.A.V.Q. 374 - AT2008-184 (Ra-1404)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller François Picard,

appuyée par monsieur le conseiller Raymond Dion,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils dans les rues et les routes du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération, R.A.V.Q. 374.*

**(Monsieur le président s'est abstenu de voter)**

Adoptée à l'unanimité